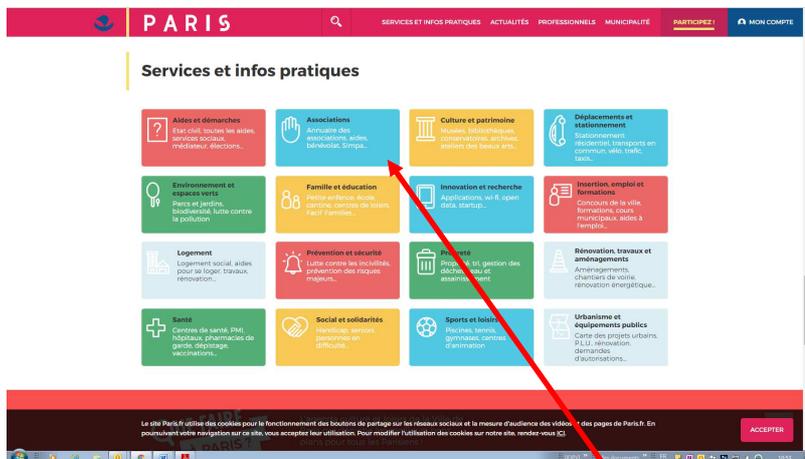
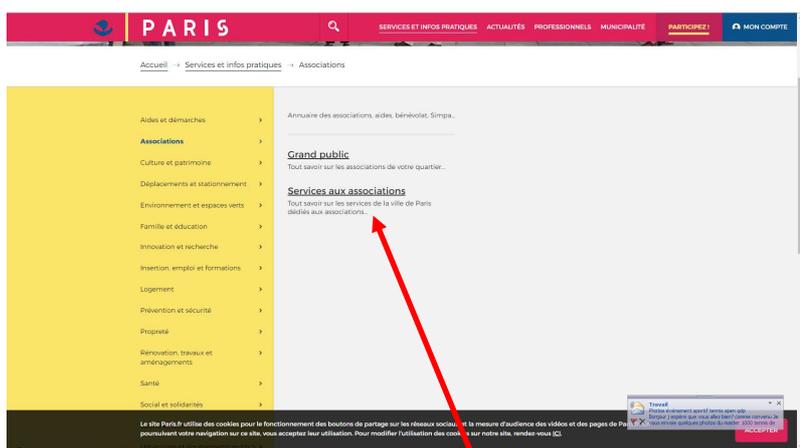


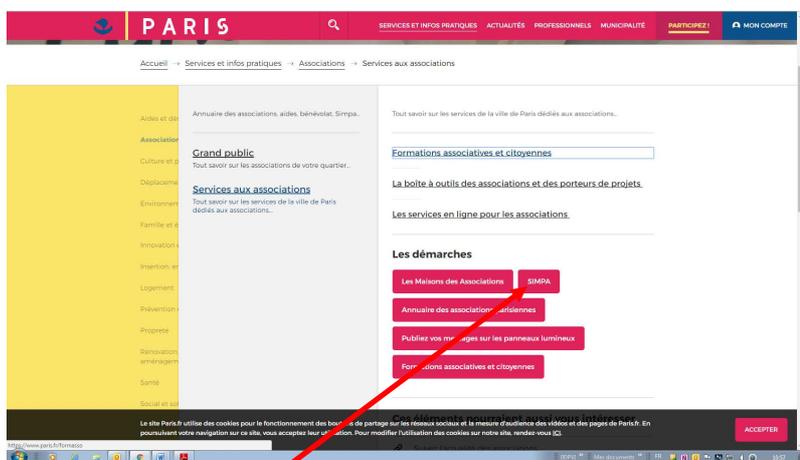
Guide de dépôt d'une demande dématérialisée de subvention pour l'appel à projets « citoyenneté, laïcité et valeurs de la république » 2019



Aller sur « www.paris.fr » dans votre navigateur, en bas de la page d'accueil, dans la rubrique « **service et infos pratiques** » cliquer sur « **associations** »

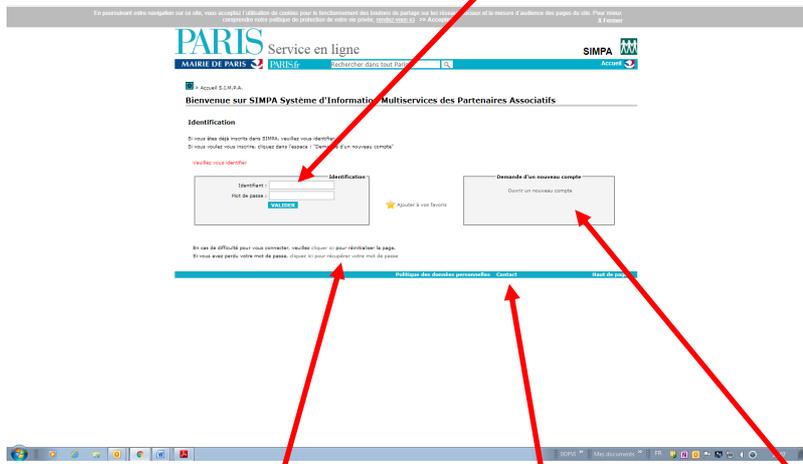


Cliquer sur « **services aux associations** »



puis sur « **SIMPA** »

- Identifiez-vous sur le portail SIMPA



- **Si vous déposez pour la première fois**, choisissez « ouvrir un nouveau compte » pour vous référencer et continuez la procédure comme indiqué page suivante « accès aux télé-services »

- **Si vous avez perdu votre identifiant**, vous devez faire une demande à l'administrateur en cliquant sur l'élément "contact" du bas de l'écran.

- **Si vous avez perdu votre mot de passe**, le lien en dessous de 'valider' vous enverra automatiquement un nouveau mot de passe sur la boîte principale de l'association renseignée dans SIMPA Socle. Pensez à vérifier la boîte 'spam' de celle-ci en cas de délai anormal de réception du courriel.

Mise à jour des éléments relatifs à votre association dans « **votre compte** »



Pour saisir, mettre à jour et/ou compléter les documents de votre association sur le 'SOCLE' (à partir de la liste fournie à la fin du présent guide), allez dans : **'Votre compte' / 'Nos informations' / 'Nos documents'**

Pour commencer la saisie de votre demande **cliquez sur « Accès aux télé-services »**



Accès aux télé-services

Cet écran vous permet d'accéder aux différents télé-services auxquels vous êtes inscrit ou bien d'effectuer une demande d'inscription à un nouveau télé-service. L'inscription à l'annuaire des associations des sites Internet de la Ville de Paris n'est pas automatique, nécessite un profil complet, un ajout d'information spécifique et une validation supplémentaire. Vous ne pourrez déposer vos demandes de subvention qu'une fois votre dossier complet et comprenant un numéro SIMPA. ATTENTION : Les modifications de votre compte ne prennent effet dans le télé-service Subventions qu'après validation par un agent de la Ville (sous 48 heures).

Nom du télé-service	Statut d'actualité	Statut d'abonnement	Descriptif
Demande de créneaux dans les équipements sportifs	Ouvert	Non abonné	Réservation par les associations des créneaux horaires en ligne sur les équipements sportifs municipaux.
Annuaire en ligne ou autre motif	Ouvert	Non abonné	Se référencer dans SIMPA pour être présent dans l'annuaire en ligne des sites de la Ville de Paris ou pour un autre motif. La publication dans l'annuaire en ligne n'est PAS AUTOMATIQUE et nécessite d'avoir un profil complet et une fiche spécifique.
Demande dématérialisée de subvention	Ouvert	Abonné Demande déposée le 08/10/2010	Faire une demande de subvention en ligne en déposant un dossier complet et totalement dématérialisé qui sera transmis aux directions de la Ville de Paris concernées.

Cliquer sur : « **Demande dématérialisée de subvention** »

Demande de subventions Aide générale

INFORMATION :

Ce service vous permet de gérer vos demandes de subvention. Nous vous invitons à consulter l'aide en ligne "Aide Générale" pour plus d'informations. Vous pouvez :

- constituer votre demande
- envoyer votre demande, une fois qu'elle aura été finalisée
- ajouter des informations et des documents à votre demande.

Une fois envoyée, votre demande est transmise pour analyse aux services de la Ville de Paris et aux élus concernés. La décision du paiement d'une subvention revient au Conseil de Paris. Ce service vous permet également de consulter l'avancement de votre demande. Lors de son étude, il est tout à fait possible que des documents ou des informations complémentaires vous soient demandés.

Éléments en attente

- 2 demande(s) en attente d'envoi.

Cliquer sur « **Saisir une demande** »

Page d'accueil du téléservice:

- vous devrez mettre à jour la rubrique 'vos informations générales' avant de pouvoir saisir une demande
- au cours de l'instruction de la demande par les services, des agents de la ville peuvent être amenés à vous demander des informations ou documents via SIMPA et sur le module de communication, c'est à partir de cette page d'accueil que vous gèrerez ces échanges.

Nommer le projet en étant concis (max 50 caractères).

Montant du financement demandé à la ville dans le cadre du présent AAP

Cocher **OUI** pour appel à projet

* Intitulé de la demande de subvention : [] ?

* Montant demandé : [] euros

* Année de la subvention : Choisissez... ?

* Cette demande fait elle suite à un appel à projet Ville de Paris ? Oui Non ?

Relève-t-elle d'un projet politique de la ville ? Oui Non ?

Numéro d'appel à projet : [] ?

Personne à contacter pour le suivi de la demande :

* Civilité : Choisissez... ?

* Nom : []

* Prénom : []

* Courriel : []

Responsabilités dans l'association :

* Téléphone : []

Autre téléphone : []

ATTENTION : il s'agit de l'adresse courriel qui sera utilisée dans toutes les correspondances pour votre demande de subvention.

Objectifs du projet : [] ?

* Descriptif : [] ?

Nombre de personnes bénéficiaires : [] ?

255 caractères max.

1000 caractères max.

Cocher **OUI** pour Politique de la ville

Numéro d'appel à projet : saisir : « **17892019** »

Moyens humains et matériels mobilisés :

Lieu(x) de réalisation : ?

Arrondissements

1er 2e 3e 4e
 5e 6e 7e 8e
 9e 10e 11e 12e
 13e 14e 15e 16e
 17e 18e 19e 20e

Quartiers

Porte St Denis/ G.A.B. / Buisson-St-Louis, 10ème Fontaine au roi, 11ème Sud 13ème Porte de Vanves, 14ème
 Portes Clichy, Pouchet, St Ouen, 17ème La Chapelle / Portes d'Aubervilliers, 18ème Goutte d'Or, 18ème Portes Montmartre, Clignancourt/ Moskova, 18ème
 Amiraux-Simplon, 18ème Flandre/Danube-Solidarité/ Paris Nord Est, 19ème Belleville-Amandiers, 20ème Est 20ème

Date(s) de réalisation et durée prévue :

Sélectionner le ou les arrondissements de l'action ainsi que le ou les quartiers politique de la ville concernés.

Saisissez le budget de l'action dans ses grandes masses (Produits / Charges) et ajoutez les budgets prévisionnels de l'action ET de l'association dans la rubrique « Documents associés »

Descriptif	Montant en euros
Ressources propres :	<input type="text"/>
Subventions demandées à la Ville de Paris ou au Département de Paris :	<input type="text"/>
Autres subventions demandées :	<input type="text"/>
Mécénat ou parrainage :	<input type="text"/>
Autres produits :	<input type="text"/>
Contributions volontaires en nature :	<input type="text"/> ?
Total des produits :	<input type="text"/> CALCULER
Charges ?	
Descriptif	Montant en euros
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Contributions volontaires en nature :	<input type="text"/>
Total des charges :	<input type="text"/> CALCULER

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à cette action ?

?

Autres observations sur le budget du projet :

Documents associés ?

Vous pouvez ajouter les documents au format .doc, .xls, .pdf, .jpeg, .tif, .txt, .rtf et .bmp. La taille maximale de chaque fichier est de 4Mo.
Attention : - le bilan et le compte de résultat de votre association sont des documents nécessaires à la bonne analyse de votre demande. - les documents qui ne concernent uniquement cette demande de subvention particulière (statuts, déclarations, mais aussi bilan et compte de résultat de l'association...) doivent être déposés dans la rubrique "Vos documents" de SIMPA.

Intitulé	Type	Date ou année	Date de dépôt	Actions
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	AJOUTER

ANNULER **ENREGISTRER**

Utilisez cette rubrique pour ajouter tous documents liés au projet et que vous jugerez nécessaires. Rappel : A la fin de l'action vous devez déposer ici le bilan de l'action Pensez à « **Enregistrer** » vos ajouts.

Validation finale

Accueil S.I.M.P.A. > Demande de subventions > Envoyer mes demandes

Envoyer mes demandes Aide générale

Demande de subvention

Aide ?
Ci-dessous toutes vos demandes en cours de création et qui n'ont pas encore été envoyées à la Ville de Paris. Pour modifier ou envoyer une demande, sélectionnez la demande pour la visualiser et la modifier. Lorsqu'elle sera finalisée, choisissez "Envoyer mes demandes".

Objet	Date de création	Date de dernière modification	Nom du contact	Montant demandé	Actions
test document.xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robert	0	 
test document.xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robert	0	 

2 élément(s) trouvé(s).

[IMPRIMER](#)

ATTENTION : vous devez aller sur «**envoyer mes demandes**» pour finaliser celle-ci et définitivement transmettre le dossier à la Mairie de Paris.

Un accusé de réception vous sera envoyé après instruction et validation par le Pôle Subventions de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires (DDCT).

Par la suite vous pourrez suivre l'instruction de votre demande dans la rubrique '**suivre mes demandes envoyés**'

Si lors de l'instruction, le pôle subventions vous demande de modifier des informations, vous pouvez toujours ajouter tout document éventuel sans pour autant déposer une nouvelle demande.

Liste des pièces à fournir

Ces pièces sont à remettre obligatoirement dans la rubrique 'SOCLE' de SIMPA: [votre compte / vos informations / vos documents]

En cas de première demande via SIMPA :

- Les **statuts**, datés et signés par le Président
- Le **récépissé de la déclaration officielle de votre association** en Préfecture de Police
- Le cas échéant, le **récépissé de la déclaration de modifications**.
- La **publication au Journal Officiel** mentionnant la date de création de l'association.
- La **liste actualisée des membres du Conseil d'Administration** de votre association
- La **composition du bureau** en précisant les fonctions de chacun
- Le **bilan et le compte de résultats des 3 derniers exercices** (2015 ; 2016 ; 2017), arrêtés au 31 décembre.

Pour toute demande :

- Le **rapport d'activité 2017** validé en Assemblée Générale.
- Le **relevé d'identité bancaire** ou postal original mentionnant l'adresse du siège social et le nom complet de l'association. L'adresse du siège social et le nom de l'association figurant sur le RIB et les statuts doivent impérativement correspondre aux informations mentionnées sur le récépissé de déclaration à la Préfecture.
- Si l'association a bénéficié en 2017 de subventions publiques pour un montant total supérieur à 153.000 €, joindre le **bilan**, le **compte de résultat** et le **rapport certifié par un commissaire aux comptes** (veillez à bien ajouter les pages de garde comprenant le commentaire du commissaire).
- Le **bilan et le compte de résultats** du dernier exercice de l'association (2017), arrêtés au 31 décembre.
- Le **numéro de SIRET** de votre association. Si vous n'en disposez pas il convient d'en faire la demande auprès de la direction régionale de l'INSEE ou du centre des impôts dont dépend votre siège social.
- Le **Procès-Verbal** de validation des comptes de l'association pour l'année 2017, et de toute modification statutaire de l'association (bureau, statut, adresse...)

- **Toutes les pièces et informations doivent être mises à jour au gré de l'évolution des données de votre structure** (numéros de téléphone, adresses, RIB, noms des statutaires, bilans comptables, procès-verbaux des AG...).

- Seules doivent se trouver dans le 'SOCLE' les pièces propres à l'association. Les pièces relatives aux projets (bilan d'action...) sont à introduire dans les demandes de subvention correspondantes.